

# Angiographie

Vous pouvez réaliser cet examen au Centre Hospitalier de Perpignan, dans le service d'imagerie médicale et interventionnelle. Vous recevrez une information complète sur votre prise en charge ainsi que sur la réalisation de l'examen.

## Comment prendre rendez-vous ?

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8H00 à 17H30.

**Tel : 04 68 61 65 16**  
**Fax : 04 68 61 63 58**

## Qu'est-ce que l'angiographie ?

L'angiographie consiste à visualiser les vaisseaux d'une partie de votre corps.  
Cet examen est réalisée pour rechercher une anomalie des vaisseaux pouvant expliquer vos symptômes.

Il peut s'agir d'un rétrécissement ou d'une occlusion totale d'une artère mais, aussi, d'une éventuelle malformation des vaisseaux ou de toute autre maladie.